



Union suisse des arts et métiers usam
3001 Berne
031/ 380 14 14
www.sgv-usam.ch

Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 43'866
Erscheinungsweise: monatlich

Themen-Nr.: 719.10
Abo-Nr.: 1077515
Seite: 4
Fläche: 26'162 mm²

TRANSPORTEURS ROUTIERS - Le coût élevé du diesel et la force du franc suisse ne cessent de se répercuter sur les prix des transports. Conséquence: les tarifs des transports augmenteront.

Les prix des transports vont augmenter

La branche des transports et l'économie ressentent de plus en plus les effets de la hausse des coûts des carburants et de la force du franc suisse. Il y a une année, le prix de diesel se situait encore aux environs de 1.65 fr.; il est aujourd'hui supérieur à 1.80 fr. (+10%). L'Astag part du principe que la plupart des transporteurs devra répercuter ces nouvelles charges sur sa clientèle. «De nombreux transporteurs privés ne pourront plus supporter seuls cette charge supplémentaire. Une majoration partielle des prix des transports ne peut pratiquement plus être exclue», estime Michael Gehrken, directeur de l'Association suisse des transporteurs routiers Astag.

Délocalisation en progression

Ajoutons à cela le cours élevé du franc suisse. Avant cette revalorisation massive du franc, les entreprises suisses pouvaient rester en partie concurrentielles, malgré des coûts de production de 5 à 10% plus élevés que ceux de la concurrence étrangère. Aujourd'hui, la répercussion de la force du franc suisse sur les coûts est de 10%. «Dans ces conditions, les entrepreneurs suisses ne sont pratiquement plus concurrentiels sur le plan international. Cela a pour conséquence une délocalisation des emplois et des véhicules dans des pays européens ou alors une suspension des activités de transports interna-



Conséquence de mauvaises conditions-cadres: même si la plupart des camions roulent encore avec des plaques suisses, la délocalisation des véhicules progresse.

tionaux effectués par des entreprises suisses», observe Michael Gehrken. Cette tendance à la délocalisation a progressé l'an passé.

De nouvelles taxes superflues

Face à cette évolution, l'Astag ne peut cautionner les projets visant à augmenter les impôts et les taxes. Elle ne comprend pas le soutien du Conseil des Etats à l'introduction d'une taxe CO₂ sur les carburants. «De telles

mesures détruisent les emplois et nuisent à l'ensemble de l'économie. Sans parler du soutien étatique indirect apporté à la concurrence étrangère bas de gamme», déplore le directeur. L'Astag considère que les incitations pour économiser du carburant sont «suffisantes» et que l'introduction de nouvelles taxes incitatives est par conséquent «superflue». Aujourd'hui, près de 90 centimes par litre de diesel alimentent les caisses fédérales, rappelle l'Astag.

Réd